



PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 9 février 2023

Une simulation de collision maritime, pour s'exercer à la crise

Si La Réunion a été épargnée par des pollutions maritimes majeures jusqu'à aujourd'hui, sa situation à proximité d'une zone de trafic international de plus en plus fréquentée l'expose à des risques d'éventuelle catastrophe, comme nous l'avons connu lors de l'échouage du WAKASHIO le long des côtes de l'île Maurice en 2020.

Les services s'exercent fréquemment pour maintenir leurs capacités opérationnelles et se forment par le biais de simulations. Ainsi, le préfet de La Réunion a pris l'initiative de d'un exercice majeur, qui s'est déroulé les 30 et 31 janvier, basé sur une collision maritime à la limite des eaux territoriales de La Réunion, provoquant une pollution.

<p>CE PLAN PERMET :</p>  <ul style="list-style-type: none">- De faire face à tous types de situations d'urgence, qu'elles soient prévisibles ou non, à partir du moment où elles dépassent les limites de la commune.- De protéger les populations, les biens et l'environnement en situation d'urgence.	<p>IL RÉUNIT :</p>  <p>l'organisation des secours (sapeurs-pompiers, SAMU, forces de l'ordre, ou tout autre acteur impliqué) et des moyens publics et privés (Etat, collectivités, opérateurs de réseaux et associations de sécurité civile) susceptibles d'être mis en œuvre.</p>
 <p>ORSEC est toujours placé sous la direction unique du préfet de département, sauf lorsque l'événement a lieu à plus grande échelle : le plan est alors déployé au niveau maritime et zonal (regroupant plusieurs régions), et coordonné par le préfet de zone (le préfet de département en reste directeur des opérations)</p>	

Le dispositif « ORSEC maritime » a été mis en œuvre. C'est un programme d'organisation des secours à l'échelon maritime et zonal, en cas de catastrophe. Ce dispositif permet une mobilisation rapide et efficace de tous les moyens nécessaires sous l'autorité du préfet. Il prévoit la mobilisation de renforts nationaux et internationaux.

Les dispositifs spécifiques « POLMAR » ont été mis en œuvre au cours de cet exercice. Ces dispositifs structurent l'organisation de la gestion de crise pour faire face à une pollution de grande ampleur du littoral.

Ces journées de formation ont été l'occasion d'échanger autour des risques existants, des enjeux environnementaux et de former le personnel à la conduite des opérations de sécurité.

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77 – Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter : @Prefet974 – Facebook : @Prefet974

